



GUIDE POUR LES PARENTS

2023



Kimberley Gallant
Coordonnatrice

 coccinellee00@hotmail.ca
 418 378-8640

LES MONITEURS

Voici nos jeunes moniteurs dynamiques, formés et encadrés. Ils seront là pour accueillir les jeunes pour un bel été.

ALISSA DUFOUR

FRANÇOIS MOREAU

JACOB LAMBERT

ALEXIA LEBRUN

ÉLODIE MARTIN

ÉRICA MARTIN

XAVIER DUFOUR

ANICK ROY (ACCOMPAGNATRICE)

MOT DES DIRECTRICES

Les camps de jour se renouvèlent !

Les Camps de Jour de St-François-d'Assise, St-Alexis-de-Matapédia et Matapédia se regroupent pour offrir un « Camp de jour régional » pour les municipalités de Matapédia et les Plateaux.

Nous avons le plaisir d'accueillir Kimberley Gallant à titre de superviseure de l'équipe d'animateur. Elle a préparé une panoplie d'activités pour tous les goûts. Lors de l'inscription elle vous expliquera en détails le fonctionnement. Les activités sont planifiées par groupe d'âge avec 6 animateurs sur place. Le transport des enfants est prévu sans coût supplémentaire.

Nous croyons sincèrement que cette formule répondra adéquatement aux besoins de vos enfants et des parents.

Merci de votre collaboration.

Pauline Gallant

Geneviève Moffatt

Lise Pitre

Le camp de jour se déroule à Saint-Alexis cet été !

HORAIRE

Lundi au jeudi de 7h30 à 16h30.

TRANSPORT



LE TRANSPORT SERA EN EFFET GRATUIT !

08:00 Départ du point de rassemblement Matapédia

08:10 ¹ Arrivée à St-Alexis

08:25 Départ au point de rassemblement St-François

08:40 ² Arrivée à St-Alexis

HORAIRE DU CAMP À ST-ALEXIS

Début : 8h15 ¹ ou 8h45 ² / Fin : 15h00 ³ ou 15h25 ⁴



15:05 ³ Départ de St-Alexis

15:20 Arrivée au point de rassemblement St-François

15:30 ⁴ Départ St-Alexis

15:45 Arrivée au point de rassemblement Matapédia

ACCUEIL SERVICE DE GARDE ET TRANSPORT



L'accueil du service de garde et du camp de jour se fera à partir de 7h30 dans le stationnement de la salle. Un(e) moniteur(trice) sera sur place pour accueillir et prendre les présences. À ce moment, il sera possible de donner des consignes particulières pour votre enfant.



Pour les jeunes des villages voisins, le transport par autobus se prendra à partir du lieu de rassemblement et partira en direction du village prévu à l'horaire accompagné de moniteurs.

Sauf en cas de sortie extérieure, le déplacement par autobus se fera autrement et des indications supplémentaires seront fournies.

La journée terminée, les enfants des autres villages seront de retour avec les moniteurs au même point de rassemblement de leur départ.

Le service de garde se termine à 16h30.



Merci de respecter les heures d'arrivée et de départ afin de faciliter les déplacements et de ne pas manquer l'autobus.



Si vous désirez laisser votre enfant quitter à pied ou à vélo, vous devez l'avoir spécifié sur le formulaire d'autorisation des départs rempli lors de l'inscription.



Si l'anniversaire de votre enfant se passe durant la semaine de juillet ou août, il est possible d'apporter un gâteau et de venir souligner l'événement avec nous. S.V.P nous en avvertir quelques jours à l'avance.

MATÉRIEL À APPORTER

Tout ceci sert au bien être de votre enfant :

- **UN DÎNER ET 2 COLLATIONS (AVEC GLACE POUR LA CONSERVATION)**
- **UNE BOUTEILLE D'EAU RÉUTILISABLE**
- **CRÈME SOLAIRE**
- **UN MAILLOT DE BAIN ET SERVIETTE**
- **CASQUETTE OU CHAPEAU**
- **UN VÊTEMENT CHAUD**
- **SANDALE DE TYPE SPORTIVE OU ESPADRILLE**

NOTE : Aucun appareil électronique ne sera toléré.



Les repas auront lieu à l'extérieur dans un espace ombragé ou à l'intérieur.

PROCÉDURE EN CAS DE MANQUEMENT AUX RÈGLES

La collaboration parent-équipe du camp de jour est primordiale au bon fonctionnement. Lorsqu'il y aura un premier incident, votre enfant recevra un mot dans son sac à lunch en guise de d'avertissement et expliquant que les prochains manquements seront comptabilisés.

AU 1^e MANQUEMENT

Procédure 1 : Signature du billet par le parent.

Discussion sur les conséquences négatives que peut apporter une mauvaise conduite.

AU 2^e MANQUEMENT

Procédure 2 : Signature du billet par le parent et journée de réflexion à la maison.

AU 3^e MANQUEMENT

Procédure 3 : Signature du billet par le parent, rencontre avec La coordonnatrice, le parent et l'enfant. À la suite du troisième manquement, une suspension ou une expulsion du camp pourrait s'en suivre.



Ces procédures sont non-négociables et ont pour but d'assurer un environnement sécuritaire et agréable pour tous les enfants. **Aucun remboursement.**

Afin de fournir un encadrement des plus adéquats possibles, nous vous demandons de mentionner les particularités de votre enfant lors de l'inscription. Si votre enfant est suivi par un intervenant ou s'il éprouve des difficultés particulières, nous vous demandons de nous en aviser. **Toutes les informations recueillies demeureront confidentielles.**

RÈGLES DE VIE AU CAMP DE JOUR

- RESPECTER LES CONSIGNES.
- RESPECTER LES ADULTES ET LES AUTRES JEUNES.
- AUCUNE FORME DE VIOLENCE DE SERA TOLÉRÉE.
- PARTICIPER ACTIVEMENT AUX ACTIVITÉS.
- AVERTIR MON MONITEUR DE TOUT DÉPLACEMENT.
- DÎNER ET PRENDRE LA COLLATION AVEC LE GROUPE.
- RESPECTER LES LIEUX, L'ENVIRONNEMENT ET PRENDRE SOIN DU MATÉRIEL.
- PRENDRE SOIN DE MES EFFETS PERSONNELS.

